

ofpc

Office pour l'orientation,
la formation professionnelle
et continue



Association nationale
pour la formation professionnelle
des adultes



Transports publics genevois
membre unireso

Pour publication immédiate

COMMUNIQUE DE PRESSE

*PREMIERE EXEMPLAIRE DANS LA COLLABORATION TRANSFRONTALIERE :
REMISE CONJOINTE D'UN TITRE EUROPEEN ET SUISSE A 14 CONDUCTEURS DE BUS TPG.*

Genève et la France voisine s'unissent pour qualifier professionnellement les adultes.

Genève, le 7 octobre 2005

Pour l'Etat de Genève, qualifier les personnes est une vraie priorité. En la matière, Genève entend innover, notamment en développant de nouveaux modes de qualification. La mise en œuvre d'étroits partenariats avec nos voisins français fait partie de ces moyens nouveaux.

Ainsi, aujourd'hui 7 octobre 2005, 14 conducteurs TPG *TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS* reçoivent un double certificat, à la fois français (*donc euro-compatible*) et suisse (*reconnu par le canton de Genève*). Avec le succès de cette première opération, la démarche sera élargie à l'ensemble du personnel de conduite TPG.

Les TPG se trouvaient confrontés à une nécessité de professionnalisation accrue des conducteurs et conductrices de bus. Cependant, aucun diplôme - du type CFC par exemple - n'existe, diplôme qui attesterait des qualifications acquises dans ce domaine et qui répondrait aux nouveaux besoins des usagers TPG ainsi qu'aux nouveaux environnements professionnels. Dès lors, les TPG ont initié, avec l'aide de l'Etat de Genève, une procédure visant à reconnaître par un titre officiel les compétences de leurs professionnels de la conduite. Mettant à profit l'expertise dans ce domaine acquise en France par l'AFPA *ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES*, la procédure, pilotée par l'OFPC *OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE* a débouché sur une *Première* européenne : des experts des transports publics français et suisses ont validé les acquis de ces conducteurs, notamment en matière de conduite en sécurité, d'accueil et d'information de la clientèle, de prévention des conflits, de détection des pannes.

Le projet a été financé par le Canton de Genève, en partenariat avec la Région Rhône-Alpes, ainsi que par des fonds européens *INTERREG FRANCE-SUISSE*.

Cette expérience réussie incite le *DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE* à développer d'autres instruments innovants, avec l'objectif de mettre en place des systèmes de qualification évolutifs et performants, en étroite partenariat avec les entreprises. L'expérience TPG sera étendue et transférée à d'autres domaines professionnels. Cela correspond étroitement aux besoins des entreprises qui recherchent un personnel parfaitement qualifié pour répondre avec efficacité aux nouvelles exigences du travail et aux nouveaux besoins qui se manifestent. Cela correspond également aux besoins des adultes : le maintien, le développement et la reconnaissance de leurs savoirs constituent des facteurs déterminants de leur employabilité.



Qualifier les femmes et les hommes du canton de Genève : un objectif fort du Département de l'instruction publique et de l'OFPC

Pour le DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE et l'OFPC, la politique de qualification professionnelle est une priorité de ce canton. La qualification des personnes est le moyen le plus sûr de prévenir le chômage, qu'il soit bref ou de longue durée. Ce sont des actions résolues que le DIP et l'OFPC mettent en œuvre dans ce domaine.

Pour l'OFPC, la situation rencontrée par les TPG TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS est bien représentative des besoins de qualification qui se manifestent au sein d'une entreprise : une partie des conducteurs et conductrices TPG a des compétences, mais celles-ci ne sont pas officiellement reconnues ; une autre partie du personnel de conduite est considérée comme qualifiée : elle a bénéficié, de l'autre côté de la frontière, d'un dispositif de qualification. Cette situation liée aux ressources humaines est difficile à gérer. Elle pose de surcroît un problème plus global d'employabilité et d'équité entre collaborateurs.

Autre difficulté qu'il s'agissait de surmonter : il n'existe pas en Suisse de diplôme pour qualifier les conducteurs et conductrices de bus. En revanche, un tel diplôme existe en France. Dans le contexte des échanges transfrontaliers, il est apparu logique à l'OFPC de mettre à profit l'existence d'un diplôme français dans ce domaine, considérant qu'il faut, en Suisse, sept ou huit ans pour mettre en place un nouveau diplôme.

Trois éléments ont assuré la réussite de ce projet :

1. La priorité accordée à Genève à la qualification des personnes

Le dispositif *QUALIFICATION*⁺ mis en place à Genève permet depuis cinq ans de qualifier les personnes par une validation des acquis de l'expérience. Le canton de Genève est le plus avancé en Suisse dans ce type démarche ; les conducteurs et conductrices TPG ont pu entrer avec profit dans ce dispositif.

2. L'ouverture et la dynamique transfrontalières

Depuis trois ans déjà, une collaboration soutenue a été mise en place entre l'AFPA ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES et l'OFPC. Les deux organismes ont appris à se connaître et à s'apprécier. Un constat a été fait : les dispositifs de qualification sont similaires des deux côtés de la frontière. Au demeurant, le canton de Genève s'est bien inspiré de la loi française sur la validation des acquis lorsqu'il s'est agi d'établir sa propre loi. Cette collaboration très constructive a permis de résoudre avec aisance et efficacité les difficultés qui se sont présentées.

3. La volonté de partenariat avec l'entreprise

Une politique de qualification professionnelle implique des liens forts avec l'entreprise. L'OFPC a acquis une expérience précieuse en matière de qualification réalisée dans le cadre d'entreprises. Aujourd'hui ce sont les TPG. Mais ces dernières années, l'OFPC a conduit des opérations visant à qualifier des secteurs entiers dans nombre d'entreprises du domaine de la santé, de l'horlogerie, du bâtiment... Ceci implique la création de liens de confiance avec les entreprises et les administrations publiques concernées, pour bien se comprendre tout au long des différentes phases du dispositif.

Cette expérience réussie incite le Département de l'instruction publique à développer d'autres modèles de qualification innovants et à transférer le modèle à d'autres domaines professionnels, avec l'objectif permanent de mettre en place des systèmes de qualification évolutifs et performants, étroitement adaptés aux besoins rencontrés.

Contacts

TPG Transports Publics Genevois

Catherine Legendre
Porte-parole
Tél. 0041 (0)22 308 31 83
legendre.c@tpg.ch

AFPA Association nationale pour la formation professionnelle des adultes

Francis Dufour
Directeur AFPA Haute Savoie
Tél. 0033 (0)45046 20 02
francis.dufour@afpa.fr

OFPC Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

Grégoire Evéquoz
Directeur général
Tél. 0041 (0)22 388 44 25
gregoire.evequoz@etat.ge.ch